

Résolution « Écologie... »

Pour une société solidaire et résolument écologique

SUD RURAL EQUIPEMENT revendique :

SUD RURAL EQUIPEMENT réaffirme sa position de syndicat interprofessionnel au sein du MAAF (Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt), du MEDDE (Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie) et du MLETR (Ministère du Logement de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité) avec un lien étroit entre les services déconcentrés :

- DDI (directions départementales interministérielles)
- DRAAF (directions régionales de l'agriculture et de la forêt),
- DREAL (directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement),
- l'enseignement agricole général, professionnel et supérieur
- dans un ensemble cohérent de revendications à la fois sociales mais aussi économiques et environnementales.

La crise écologique est le produit d'un mode de développement productiviste, légitimé par l'idéologie de la croissance, mis en œuvre depuis la révolution industrielle, pour la recherche du maximum de profits pour un petit nombre et en épuisant rapidement les ressources naturelles. Cette crise du régime d'accumulation du capitalisme néolibéral se combine avec une crise écologique majeure qui la dépasse et l'englobe.

Le libre-échange généralisé et l'accélération d'une nouvelle division internationale du travail ont entraîné une « bulle commerciale » .

Élément du système libéral, il y a une véritable explosion des transports à bas coût, polluants, notamment routiers, maritimes et surtout aériens, favorisés par des politiques fiscales, sociales et des investissements en infrastructures routières... à l'inverse du discours en faveur de la défense de l'environnement.

Les politiques de déréglementation et de privatisation, en accroissant encore le champ d'action du capital, et en refusant toute limite à son déploiement, ont considérablement aggravé la crise écologique.

SUD RURAL EQUIPEMENT ne cautionne pas :

- les **entreprises multinationales** principales responsables qui concourent à la destruction de la biodiversité, à la crise énergétique et alimentaire, à la confiscation des terres, prétextant des solutions miracles à une crise alimentaire mondiale. Elles s'approprient progressivement toutes les ressources naturelles de la planète : l'eau, la terre, l'air. Elles ont mis des brevets sur la recherche scientifique sur les gènes et les semences pour toujours plus de profits. Sud Rural Équipement entend militer pour la libre jouissance du patrimoine et de la recherche qui doit être libre !.

– ce phénomène de concentration de l'économie qui induit **les actions de lobbying auprès des décideurs politiques**. L'action publique est alors orientée vers des décisions contestées et contestables : OGM, agrocarburants, nucléaire, investissement dispendieux du marché du carbone, gaz de schiste, grands projets (travaux) inutiles imposés... sans consultation générale de la population sur le choix de leur société, avec un principe de précaution le plus souvent galvaudé.

– **les choix d'un ministère de l'agriculture** qui a trop longtemps choisi un modèle économique basé sur une agriculture intensive, mécanisée à outrance, agro-pharmaceutique et dangereuse pour l'environnement. Depuis la mort des abeilles, jusqu'à la pollution des nappes phréatiques, les exemples ne manquent pas. Malgré un discours racoleur sur l'agroécologie, les orientations d'intensification des productions agricoles sont maintenues.

L'aide aux véritables alternatives agricoles, agriculture bio par exemple n'est pas équitable vis à vis des aides à l'agriculture intensive et productiviste dont les revenus proviennent majoritairement de financements publics (à plus de 60 % de subventions financées par les impôts de la population française et européenne).

Que le ministère de l'Agriculture se fasse le promoteur du développement de l'agroécologie est une bonne chose si toutefois cela ne contribue pas une fois encore à vider un concept sérieux de son sens premier : construire des alternatives à un modèle conventionnel non durable et menaçant l'environnement.

Que le ministère fasse des choix stratégiques nécessaires à entraîner le plus grand nombre d'agriculteurs à faire des choix nécessaires, d'accord, à condition que ces choix soient ambitieux et réellement agroécologiques. C'est globalement repenser le modèle de développement agricole et les politiques qui l'accompagnent.

L'agriculture a besoin d'une vraie politique publique agricole et alimentaire !

Les effets de la nouvelle PAC sont variables selon les productions et les territoires, mais ne sont globalement pas à la hauteur des enjeux sociaux, alimentaires et environnementaux. Au delà du verdissement réel et progressif, la nouvelle PAC a amorcé un rééquilibrage des aides entre fermes, filières, régions et Pays européens. Cependant, elle n'a pas eu l'ambition de rompre avec l'élimination des paysans et la concentration des productions. Elle ne met pas fin aux inégalités et est assortie de multiples dispositifs d'exclusion.

La violence réglementaire subie par les petits éleveurs transformateurs en matière sanitaire et normative est contradictoire avec le soutien nécessaire à ce type d'activité paysanne. Ceci freine la transmission des structures et la pérennité de l'activité.

Depuis longtemps, et pour longtemps, les adhérents de SUD RURAL EQUIPEMENT sur le plan professionnel et personnel s'associe aux mouvements de lutte écologique, environnementaux, agricoles, alter-mondialistes... et revendiquent :

- une agriculture paysanne durable, biologique et de proximité : la répartition équitable des volumes de production, des produits de qualité,
- la souveraineté alimentaire et la solidarité internationale,
- l'installation de nombreux agriculteurs(trices) dans des systèmes autonomes aux pratiques agricoles respectueuses de notre environnement, économes en énergie, au sein de filières courtes qui préservent les ressources naturelles et limitent les déplacements,
- la préservation de la biodiversité commune et domestique et le refus des OGM,
- l'accès équitable aux moyens de productions que sont la terre, l'eau et les semences libres,
- l'innovation écologique en respect des communautés humaines, et de la satisfaction de leurs besoins.
- une véritable transition énergétique citoyenne,
- un cadre politique d'éco-conditionnalité ambitieuse au niveau européen, pour une nouvelle PAC (politique agricole commune) plus équitable,
- la sortie immédiate du nucléaire et la réduction des gaz à effet de serre,
- le développement local des énergies renouvelables, intelligent et partagé,
- un développement équilibré, créateur d'emplois, valorisant le patrimoine local (naturel et bâti),
- un partage équitable du travail, des revenus et des richesses afin de combattre les inégalités,
- une politique publique cohérente avec les moyens pour aller rapidement vers une agriculture biologique, paysanne, non industrielle et respectueuse des droits sociaux.
- un urbanisme raisonné peu consommateur d'espace,
- que le vivant et l'eau ne soit jamais des marchandises.

SUD RURAL EQUIPEMENT est très sensible à la dégradation des paysages et du littoral et engagera une réflexion sur ces aspects.

SUD RURAL EQUIPEMENT s'appuie sur des citoyens actifs pour lutter contre les inégalités, redynamiser le tissu local. C'est une réponse à la crise écologique. Cet acte a une portée significative car il est politique.

SUD RURAL EQUIPEMENT maintient sa convergence avec la Confédération Paysanne, membre du mouvement mondial Via Campesina.

SUD RURAL EQUIPEMENT exige la préservation des terres agricoles menacées par les grands projets inutiles imposés : ces grands projets (Notre Dame des Landes, Sivens, Bure, Ligne GV Lyon Turin, Roybon, autoroutes, zones commerciales...). Ils relèvent le plus souvent d'une logique du passé en terme de développement des territoires.

SUD RURAL EQUIPEMENT revendique une véritable politique de développement local associant effectivement les populations.

SUD RURAL EQUIPEMENT s'oppose à l'exploitation des gaz et pétroles de schiste.

SUD RURAL EQUIPEMENT se prononce contre le développement des agrocarburants.

SUD RURAL EQUIPEMENT revendique le meilleur choix énergétique, qui repose sur :

- la sobriété énergétique à l'échelle planétaire,
- déconnectée des enjeux capitalistiques,
- pour une utilisation la plus courte possible.
- une forte augmentation de la part des énergies naturelles renouvelables (hydrolienne, éolienne, solaire, géothermie...) accompagnée d'une part importante d'économies d'énergie et de solaire dans l'habitat, orientations créatrices d'emplois, tout en préservant les terres agricoles,
- l'échange des meilleures technologies avec les pays en développement,
- un véritable plan de recherche et développement sur les moyens de production.

Dans la transition énergétique, pour SUD RURAL EQUIPEMENT, **la filière bois occupe aujourd'hui une place de choix :**

- Vertueusement, par la réglementation thermique 2012, qui conditionne l'utilisation du bois comme matériau de construction (pour stocker le carbone) sans toutefois le lier à l'éco-sourçage et la mise en œuvre locale pour une empreinte carbone digne d'intérêt...
- Mais les projets inacceptables et capitalistiques du secteur bois énergie comme Lacq, EON Gardanne, le Morvan, prévoient des besoins en bois frais de plus de 800 000 tonnes annuelles pour produire de l'électricité, de l'eau chaude, des granulés de bois. Bien évidemment, et malgré les chiffres souvent trompeurs de l'IGN – IFN, la ressource « naturelle » française ne peut subvenir à de pareils besoins...il faudra donc transporter du bois sur les océans (au prix de quelles déforestations ?) mais au

dommage aussi de l'industrie papetière européenne et parfois de la filière sciage qui reste, et de loin, la plus soutenable (« socio – écologico -économique »).

- Des projets plus modestes (inférieurs à 100 000 tonnes /an) ont des zones de chalandise de 3 ou 4 départements et semblent mieux adaptées à une utilisation raisonnable de la ressource forestière visant à produire de l'énergie. Ces dernières centrales sont d'autant mieux perçues que si la France peut être stigmatisée pour sa stérilisation de terrains agricoles et naturels (la surface d'un département français tous les 7 ans), il existe une forte proportion de départements de moyenne montagne qui voient depuis 20 ans leur surfaces d'enfrichement augmenter de 0,8 à 1,5 % l'an. La forêt de colonisation succédant à la friche, cela donne dans les quatre massifs montagneux français (Alpes, Massif central, Pyrénées et Vosges) des taux de boisement de 50 à 98 % qui deviennent de véritables pensums pour nos aménagistes (PLU, SCOT, Charte forestière, etc).

Il ne peut y avoir de système adapté aux enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain sans une prise en compte préalable du gaspillage énergétique.

Brûler du bois et plus particulièrement du bois vert engendre la pire des pollutions dans le secteur du chauffage. Enfin, les forêts constituées sur les territoires de déprise agricole, vont rester durablement inaccessibles aux approvisionneurs d'usines...

SUD RURAL EQUIPEMENT se prononce pour le soutien au pastoralisme de parcours, contribuant ainsi à sauver nos paysans et nos paysages.

SUD RURAL EQUIPEMENT préconise la multiplication de chaudières de petites et moyennes puissances, à l'approvisionnement cantonal ou départemental, pour chauffer (rendement de 80%) des maisons de retraites, des logements sociaux, des réseaux de chaleurs communaux, piscines... ainsi que nos lycées et nos services déconcentrés !

Pour les différents contrôles réglementaires (PAC, environnement, aspects sanitaires,...), le MAAF, le MEDDE, le MLETR doivent être des outils au service de tous.

SUD RURAL EQUIPEMENT réaffirme son attachement au contrôle pour la protection de l'environnement pour ce qui concerne les DDT(M) actuelles. Les missions en terme de police et de réglementation sont essentielles. C'est une question de santé et de sécurité publiques, environnementale et écologique.

Notre savoir-faire à SUD RURAL EQUIPEMENT représente une dimension sociale fondée sur l'emploi, la solidarité entre les femmes et les hommes, entre régions mais aussi entre les peuples.

Au cœur de ces problématiques, les services publics de l'état (DDI, DRAAF, DREAL, établissements publics rattachés, lycées professionnels et agricoles...) doivent apporter leurs pierres pour appliquer les lois, instruire, former et dynamiser des secteurs au cœur des enjeux sociaux, écologiques, économiques des territoires ruraux.